

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 24/10/2012
Numéro de fiche signalétique : 317-001.05 - FR
Date de révision : 08/01/2018
Numéro de révision : 4

Batterie rechargeable pour VALO® Cordless et VALO® Ortho Cordless

SECTION 1 : Identification de la substance/préparation et de l'entreprise/société

1.1. Identificateur du produit

Code produit : 88934
Nom du produit : Batterie rechargeable pour VALO® Cordless et VALO® Ortho Cordless
Description du produit : Batterie rechargeable au phosphate de fer lithié RCR123A, 3,2 V, 750 mAh pour Valo Cordless.

1.2. Utilisations pertinentes identifiées et utilisations à éviter de la substance ou du mélange

Utilisations identifiées pertinentes : Batterie rechargeable au phosphate de fer lithié pour VALO Cordless

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant	Personne responsable (CE)
Ultradent Products, Inc.	Ultradent Products GmbH
505 West Ultradent Drive (10200 South)	Am Westhover Berg 30
South Jordan, UT 84095	51149 Cologne (Allemagne)
	Courrier électronique : infoDE@ultradent.com
	Téléphone en cas d'urgence : +49(0)2203-35-92-0

1.4. Numéro de téléphone en cas d'urgence

CHEMTREC (AMÉRIQUE DU NORD) : (800) 424 - 9300
(INTERNATIONAL) : +1(703) 527 - 3887

SECTION 2 : Identification des risques

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP]

: Résumé en cas d'urgence : Non considéré comme produit dangereux. Si la batterie est endommagée, l'exposition aux composants du produit peut causer l'irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Les produits de combustion de l'incendie d'une batterie peuvent être dangereux.

Classification du GHS Substance non dangereuse selon le GHS.

Santé : Non classifié

2.2. Éléments d'étiquetage

Classification selon la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP]

Mention(s) de précaution :

Prévention : P280 : Porter des gants de protection/vêtements de protection/protections oculaires/protections du visage.

Réponse : P305 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
P351 : Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. P313 : Consulter un médecin ou obtenir un avis médical.
P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer [ou doucher] la peau à l'eau.
P314 : Consulter un médecin ou obtenir un avis médical en cas de malaise.

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 24/10/2012
Numéro de fiche signalétique : 317-001.05 - FR
Date de révision : 08/01/2018
Numéro de révision : 4

Batterie rechargeable pour VALO® Cordless et VALO® Ortho Cordless

P301 + P310 : EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P330 : Rincer la bouche.
P331 : Ne PAS faire vomir.
P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air libre dans une position où elle peut confortablement respirer.

Stockage

: P273 : Éviter de rejeter le produit dans l'environnement.
P103 : Lire l'étiquette avant utilisation.

Élimination

: P501 : Éliminer le produit conformément à la réglementation gouvernementale. (EC1975L0442- 20/11/2003)

2.3. Autres risques

Dangers immédiats

: Évaluations HMIS : Santé : 0
Incendie : 0
Réactivité HMIS : 0
Échelle de risque : 0 = minimal 1 = faible 2 = modéré 3 = sérieux 4 = grave * = risque chronique
Résumé en cas d'urgence : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin. Voir
Section 4 pour de plus amples informations.

SECTION 3 : Composition/informations des ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom chimique	CAS	EINECS Numéro	% en poids	Classification selon la réglementation (CE) 1272/2008 [CLP]
Phosphate de fer lithié	15365-14-7	NAP	≤ 40	Non classifié
Graphite	7440-44-0	231-153-3	≤ 30	Non classifié
Cuivre	7440-50-8	231-159-6	≤ 5	Non classifié
Aluminium	7429-90-5	231-072-3	≤ 5	Sol. infl., cat. 1 ; réactif aqueux, cat. 2 ; H228 ; H261

Pour obtenir le texte complet des déclarations de santé, voir SECTION 16.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers soins

En cas de contact avec les yeux : Tenir les paupières ouvertes et rincer les yeux à l'eau tiède pendant au moins 30 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés, les chaussures et les produits en cuir. Rincer la peau à l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter immédiatement un médecin si les

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 24/10/2012
Numéro de fiche signalétique : 317-001.05 - FR
Date de révision : 08/01/2018
Numéro de révision : 4

Batterie rechargeable pour VALO® Cordless et VALO® Ortho Cordless

symptômes persistent.

En cas d'ingestion : Ne faire rien ingérer à une victime inconsciente. Rincer abondamment la bouche à l'eau. Ne PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'air libre à l'écart de la source de contamination.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Yeux : Aucun symptôme anticipé dans les conditions d'utilisation et de manipulation du produit. Si la batterie est endommagée, l'exposition à celle-ci peut causer une irritation ou des brûlures graves.

Peau : Aucun symptôme anticipé dans les conditions d'utilisation et de manipulation du produit. Si la batterie est endommagée, l'exposition à celle-ci peut causer une irritation ou des brûlures graves.

Ingestion : Non considérée comme voie d'exposition plausible dans les conditions d'utilisation et de manipulation du produit. L'ingestion des substances issues d'une batterie endommagée peut causer de graves brûlures à la bouche, l'œsophage et l'appareil gastro-intestinal.

Inhalation : Aucun symptôme anticipé dans les conditions d'utilisation et de manipulation du produit. Si la batterie est endommagée, l'exposition à ses vapeurs ou ses brouillards peut causer une irritation respiratoire.

4.3. Indications demandant une prise en charge médicale et un traitement spécial

Notes pour le médecin : NAP

SECTION 5 : Mesures anti-incendies

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Utiliser un moyen d'extinction adapté aux conditions locales de la zone environnante. Par exemple : poudre sèche, CO₂. Pour les cellules endommagées ou rompues, utiliser un extincteur de classe D ou un autre agent approprié. Les extincteurs de classe C doivent être utilisés pour éteindre les incendies électriques. Ne pas utiliser d'eau pour éteindre un incendie électrique ou causé par des cellules rompues.

5.2. Risques spécifiques découlant de la substance ou du mélange

Risque général : Voir Section 9 pour les propriétés d'inflammabilité. Les cellules de batterie peuvent se rompre en présence de chaleur excessive.

Produits de décomposition dangereux : Le produit peut dégager des fumées toxiques s'il est brûlé ou exposé à un incendie.

5.3. Conseil aux pompiers

Procédures anti-incendie : Équipement de protection : porter un respirateur autonome. Porter une combinaison imperméable de protection intégrale.

Informations supplémentaires : Risques spécifiques découlant des produits chimiques :
Risques spécifiques découlant de la substance ou du mélange
La batterie peut exploser et dégager des produits de décomposition dangereux en cas d'incendie. Le produit endommagé ou maltraité (dommages mécaniques ou surcharge électrique) peut brûler rapidement avec effet de torchère ou enflammer d'autres batteries

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 24/10/2012
Numéro de fiche signalétique : 317-001.05 - FR
Date de révision : 08/01/2018
Numéro de révision : 4

Batterie rechargeable pour VALO® Cordless et VALO® Ortho Cordless

situées à proximité.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Procédures générales** : Procédures de confinement :
- En l'absence de risque, interrompre le flux de la substance
- Procédures d'évacuation :
- Isoler les lieux. Éloigner le personnel non requis.
- Procédures spéciales :
- Éviter tout contact de la substance renversée avec la peau.
- Procédures d'urgence :
- Éliminer les sources d'étincelles, évacuer les lieux. Nettoyer en employant une méthode ne produisant pas de poussière. Recueillir le maximum de produit renversé et placer celui-ci dans un conteneur d'élimination adapté. Ne pas déverser le produit renversé dans les égouts, les fossés ni les cours d'eau.

6.2. Précautions environnementales

- Déversement d'eau** : Ne pas relâcher le produit dans l'environnement en l'absence d'autorisation gouvernementale.

6.3. Méthodes et produits de confinement et de nettoyage

- Déversement important** : Absorber le déversement avec une substance inerte. Ramasser à la pelle et déposer dans un contenant jetable. Nettoyer la zone du déversement au détergent et à l'eau puis recueillir et éliminer convenablement l'eau de nettoyage.
- Méthodes et substances de confinement et de nettoyage :
- L'élimination des déchets doit observer la réglementation locale, nationale et des Nations unies.

6.4. Références à d'autres sections

- Références à d'autres sections** : Consulter la Section 7 pour de plus amples informations concernant la manipulation sécuritaire du produit.
- Consulter la Section 8 pour consulter les informations concernant l'équipement de protection individuelle.
- Consulter la Section 13 pour de plus amples informations concernant l'élimination du produit.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions de manipulation sécuritaire

- Manipulation** : Éviter d'endommager et de rompre la batterie.
- Stockage** : Stocker dans un endroit sec à température ambiante. Éviter la chaleur extrême et les flammes. Tenir hors de portée des enfants.

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 24/10/2012
Numéro de fiche signalétique : 317-001.05 - FR
Date de révision : 08/01/2018
Numéro de révision : 4

Batterie rechargeable pour VALO® Cordless et VALO® Ortho Cordless

7.2. Conditions de stockage sécuritaire, dont les incompatibilités

Durée de vie : Voir étiquette du produit

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifiques(s)

Utilisation(s) finale(s) spécifiques(s) : Batterie rechargeable au phosphate de fer lithié pour Valo Cordless.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle : Limite d'exposition des composants
L'ACGIH, l'OSHA et le NIOSH n'ont pas élaboré de limites d'exposition pour les composants de ce produit.

8.2. Contrôles d'exposition

Contrôles d'ingénierie : Non requis dans les conditions d'utilisation du produit.

Protection des yeux et du visage : Non requis dans les conditions d'utilisation du produit. Porter des lunettes de sécurité lors de la manipulation d'une batterie endommagée.

Protection de la peau : Non requis dans les conditions d'utilisation du produit. Porter des gants en néoprène ou en caoutchouc naturel lors de la manipulation d'une batterie endommagée.

Protection respiratoire : Non requis dans les conditions d'utilisation du produit.

Autres précautions : Équipement de protection individuelle : Général
Des bassins oculaires et des douches d'urgence sont nécessaires.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base du produit

État physique : Solide
Apparence : Batteries de différentes formes
Odeur : Aucun(e)
pH : NAP (non aqueux)
Température de fusion : NAP
Température d'ébullition : NAP
Point d'éclair : NAP
Limites d'inflammabilité : NAP
Gravité spécifique : NAP
Solubilité dans l'eau : Insoluble
Température d'auto-inflammation : NAP

9.2. Autres informations

VOC : NAP
Informations supplémentaires : Coef. octanol/H₂O NAP
Vitesse de combustion : NAP

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 24/10/2012
Numéro de fiche signalétique : 317-001.05 - FR
Date de révision : 08/01/2018
Numéro de révision : 4

Batterie rechargeable pour VALO® Cordless et VALO® Ortho Cordless

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Stable

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Ce produit est stable dans les conditions d'utilisation habituelles.

10.3. Possibilités de réactions dangereuses

Possibilités de réactions dangereuses : Non disponible(s)

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter d'exposer le produit aux températures élevées.

10.5. Produits incompatibles

Produits incompatibles : Non disponible(s)

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Le produit peut dégager des fumées toxiques s'il est brûlé ou exposé à un incendie.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations concernant les effets toxicologiques

Aigu

Remarques

: Il n'existe aucune donnée concernant le produit lui-même. Les informations concernant la substance interne des cellules sont indiquées ci-dessous.

Colbaltate de lithium- LiFePO4

- toxicité aiguë : Aucune donnée applicable. Effets locaux : Inconnu(e)(s).

Sensibilisation : La sensibilité du système nerveux des organes respiratoires peut être stimulée.

Toxicité chronique/toxicité à long terme : Aucune donnée applicable.

Causticité cutanée : Bien que rares, un érythème allergique ou des éruptions cutanées peuvent se produire.

Aluminium

Effets locaux : L'aluminium ne présente aucune toxicité intrinsèque. Il peut causer une dermatite s'il pénètre dans une plaie.

Toxicité chronique/toxicité à long terme : L'inhalation à long terme de particules grossières ou de fumée peut endommager les poumons. Graphite

Toxicité aiguë : Inconnu(e)(s).

Effets locaux : En cas de contact avec les yeux, la substance les stimule et peut causer une conjonctivite, un épaissement de l'épithélium de la cornée ou une infection œdémateuse des paupières.

Toxicité chronique/toxicité à long terme : L'inhalation à des niveaux élevés de particules grossières de graphite peut causer une maladie du poumon ou de la trachée.

Caractère cancérigène : Le graphite n'est pas reconnu comme facteur cancérigène par

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 24/10/2012
Numéro de fiche signalétique : 317-001.05 - FR
Date de révision : 08/01/2018
Numéro de révision : 4

Batterie rechargeable pour VALO® Cordless et VALO® Ortho Cordless

les organisations de recherche et les organisations de recherche contre le cancer sur les produits toxiques. Cuivre

Toxicité aigüe : Les particules grossières de 60 à 100 mg causent des troubles gastro-intestinaux comprenant nausées et inflammations. TDLo, hypodermique - Lapin /375 mg/kg

Effets locaux :

Les particules grossières stimulent le nez et la trachée. Le contact de la substance avec les yeux peut causer des rougeurs et des douleurs.

Sensibilisation : La sensibilisation de la peau peut être causée par un contact répétitif ou à long terme avec la substance.

Effets sur la reproduction : TDLo, orale - Rat 152 mg/kg Électrolyte organique

Toxicité aigüe : DL50 orale - Rat 2 000 mg/kg ou plus Effets locaux : Inconnu(e)(s).

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique (aigüe) : Éviter de déverser le produit dans des égouts ou des drains susceptibles de déboucher sur des canalisations d'eau.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : Étant donné que la cellule et les composants internes des batteries demeurent dans l'environnement, ne pas les y enterrer ni les y jeter.

12.3. Potentiel bioaccumulable

Potentiel bioaccumulable : Indéterminé(e)

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Indéterminé(e)

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : Indéterminé(e)

12.6. Autres effets néfastes

Informations environnementales : Éviter de rejeter le produit dans l'environnement.

SECTION 13 : Considérations en matière d'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthode d'élimination : Méthodes d'élimination recommandées sûres et écologiques : Produit (déchets de résidus)

La législation de « contrôle des batteries » de différents pays impose la récupération ou l'élimination spécifique des batterie au phosphate de fer lithié. La récupération ou le recyclage de la batterie incombe au fabricant ou à l'importateur de la batterie dans lequel son recyclage s'impose.

Emballages contaminés

Le conteneur et l'emballage ne sont pas contaminés en cas d'utilisation normale. En cas

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 24/10/2012
Numéro de fiche signalétique : 317-001.05 - FR
Date de révision : 08/01/2018
Numéro de révision : 4

Batterie rechargeable pour VALO® Cordless et VALO® Ortho Cordless

de fuite des substances internes d'une cellule de batterie, procéder à leur élimination en tant que déchets industriels soumis à des contrôles spécifiques.

SECTION 14 : Informations de transport

14.1. Numéro UN

Numéro UN : 3480, 3481

14.2. Désignation officielle de transport UN

Désignation officielle de transport UN : 3480 - Piles au lithium 3481 - Piles au lithium contenues dans un équipement

14.3. Classe(s) de risque de transport

Classification des risques : 9

14.4. Groupe de transport

Groupe de transport : NAP

14.5. Risques environnementaux

Agent polluant marin 1 : NAP

14.6. Précautions spéciales pour les utilisateurs

ADR - route : ADR [disposition spéciale 188]

RID - rail : NAP

IMDG - mer : [disposition spéciale 188]

IATA - air : - DGR [en tant que PRODUITS NON DANGEREUX : instructions d'emballage 965 section I/ Idem ci-dessus, mais étiqueté PRODUITS DANGEREUX : instructions d'emballage 965 section IB] (lorsque les batteries sont emballées avec un équipement ou contenues dans un équipement I, consulter les instructions d'emballage 966 ou 967 au lieu de 965.)

14.7. Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la norme MARPOL73/78 et du Code IBC

Transport en vrac : NAP

Informations supplémentaires : Les batteries au phosphate de fer lithié respectent la réglementation de transport en vigueur prescrite par l'industrie ainsi que les normes juridiques, notamment les Recommandations de l'ONU relatives au transport des marchandises dangereuses, la réglementation sur les marchandises dangereuses édictée par la International Air Transport Association et les exigences du département des transports des États-Unis. Les cellules et les batteries ont été testées pour répondre à la section 38.3 des Recommandations des Nations Unies relatives au Transport des Produits Dangereux, Manuel d'Essai et Critère. Toutes les batteries figurant sur cette fiche signalétique présentent une capacité inférieure à 100 Wh. C'est pourquoi le transport aérien de 2 batteries sans équipement dans un emballage peut être « exempté » et ne requiert pas un transport en tant que substance dangereuse de classe 9 entièrement réglementée. Si plus de 2 batteries sans équipement sont expédiées dans le même emballage par voie aérienne, le paquet est considéré « entièrement réglementé » et doit répondre à des exigences plus strictes en matière de documentation, de marquage et d'étiquetage. Le nom d'expédition adéquat est « Piles au lithium » et le numéro d'identification UN est

FICHE SIGNALÉTIQUE

selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 24/10/2012
Numéro de fiche signalétique : 317-001.05 - FR
Date de révision : 08/01/2018
Numéro de révision : 4

Batterie rechargeable pour VALO® Cordless et VALO® Ortho Cordless

3840. Pour les piles au lithium contenues dans un équipement ou emballées dans un équipement, le numéro d'identification UN est 3481.

L'envoi doit être décrit en détail par son nom d'expédition adéquat puis correctement emballé et marqué selon les conditions de transport aérien. L'envoi n'est pas classé dangereux en vertu de l'édition actuelle (56ème édition IATA du 1er janvier 2015), la réglementation relative aux produits dangereux et les réglementations applicables gouvernementales et des transporteurs.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Règlements ou législations de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Informations générales : Le produit répond aux exigences RoHS

15.2. Évaluation de sécurité chimique

Évaluation de sécurité chimique : Voir Section 11

Informations supplémentaires

: Réglementation fédérale des États-Unis

A : Informations générales du produit

Tous les composants figurent sur la liste d'inventaire EPA TSCA des États-Unis.

B. Analyse des composants

Aucun des composants du produit ne figure à la section SARA 302 (40 CFR 355 Annexe A), section SARA 313 (40 CFR 372.65) ou CERCLA (40 CFR 302.4).

SECTION 16 : Autres informations

Mentions sanitaires pertinentes (numéro et texte complet) : Sol. Comb., cat. 1 : Solides comburants, catégorie 1
Réactifs aqueux, cat. 2 : Réactivité à l'eau, catégorie 2
H228 : Solide comburant.
H261 : Dégage des gaz inflammables en contact avec l'eau.

Préparé par : Anu Kattoju

Résumé de la révision : Cette fiche signalétique remplace celle du 17/02/2016. Révisé : **Section 1** : Numéro de la fiche signalétique. **Section 4** : NOTES POUR LE MÉDECIN. **Section 6** : . **Section 9** : TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION, POINT D'ÉBULLITION, LIMITES D'INFLAMMABILITÉ, POINT D'ÉCLAIR ET PROCÉDÉ, POINT DE FUSION, pH, GRAVITÉ SPÉCIFIQUE, (VOC). **Section 12** : TOXICITÉ AQUATIQUE (AIGUE) (CE₅₀ À 48 HEURES, CE₅₀ À 96 HEURES). **SECTION 14** : EMBARCATIONS (IMO/IMDG)- AGENT POLLUANT 1 ROUTE ET RAIL (Royaume-Uni uniquement) (CDG)- DISPOSITIONS SPÉCIALES SECTION 14 : Informations de transport, groupe d'emballage. **Section 16** : MENTIONS GÉNÉRALES.

Mentions générales : NAP = Non applicable

Avertissement du fabricant : Utiliser le produit conformément aux instructions. Ces informations et recommandations sont issues de sources (fiche(s) signalétique(s) des matières premières et connaissances du fabricant) considérées fiables. Cependant, le fabricant n'offre aucune garantie quant

FICHE SIGNALÉTIQUE
selon la réglementation (CE) 453/2010
Utilisation dentaire



Date d'émission : 24/10/2012
Numéro de fiche signalétique : 317-001.05 - FR
Date de révision : 08/01/2018
Numéro de révision : 4

Batterie rechargeable pour VALO® Cordless et VALO® Ortho Cordless

au respect de l'exactitude des informations ou du caractère adéquat de la recommandation et n'assume aucune responsabilité à cet égard. Chaque utilisateur devra consulter ces recommandations dans le contexte spécifique de l'utilisation prévue pour déterminer leur caractère approprié.